SUJET OFFICIEL

CAP (Primeur)

EP2 - Mise en valeur et vente des fruits et légumes

Session 2020

Sujet national de la session indiquée, tel que publié par le ministère chargé de l'examen. Mis à disposition par FormaV pour la révision.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Primeur, veuillez visiter :
capprimeur.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

PRIMEUR

SESSION 2020

SUJET

ÉPREUVE EP2
PHASE 2 PRATIQUE

ATELIER 2

PRESTATION DE VENTE

SITUATION PROFESSIONNELLE

Enseigne : TUTTI FRUTTI



Responsable : Madame AUFFREZ

Adresse : 3, place Colbert

17300 Rochefort

Spécialiste en corbeilles de fruits

Championne du monde de soupe

Finaliste championnat de France de barbecue 2019

Superficie : 450 m²

RCS: 751 474 313 La Rochelle

Tél : 05.46.07.40.88

Vous travaillez en tant qu'apprenti(e) CAP primeur au magasin TUTTI FRUTTI de Rochefort.

Ce 20 juin 2020, votre maître d'apprentissage, madame Auffrez, souhaite s'assurer que vous êtes prêt(e) à passer votre examen de CAP. Elle souhaite vérifier vos connaissances sur votre environnement professionnel et vos capacités à accomplir certaines opérations. Elle vous demande de l'assister dans différentes tâches.

ATELIER 2

1. Réaliser la prestation de vente suivant la mise en situation donnée par le jury.

(durée de 10 à 15 minutes)

2. Justifier oralement votre prestation de vente.

(durée de 5 à 10 minutes)